35e ANNÉE N° 2803 PARAIT LE SAMEDI 17 MAI 1924

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite*, 25, SISTERON
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,50
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LENDEMAIN DE BATAILLE

Voici les élections terminées. A l'effervescence de ces derniers jours succède un calme favorable à l'examen impartial de la situation.

Nous notons d'abord avec plaisir que, dans l'arrondissement de Sisteron, la lutte, quoique vive, fut courtoise et nous rendons volontiers hommage au calme avec lequel les vainqueurs accueillirent leur succès.

La journée du 11 mai ne nous fut pas favorable. Mais toutefois, nous constatons avec satisfaction que les candidats dont nous avons défendu la personnalité obtiennent dans le département un nombre de voix imposant, supérieur même à celui qu'ils avaient eu aux élections de 1919. Nous pouvons donc en déduire que leur échec est dû aux dispositions de la nouvelle loi électorale qui mit les candidats dans l'obligation de ne présenter que des listes complètes. Cette loi est d'ailleurs réprouvée et combattue par la majorité des Français et nous espérons que la nouvelle Chambre nous rendra enfin le scrutin majoritaire

Nous pourrions être surpris du succès de nos adversaires si nous ne considérions que l'apparence des choses et si nous ne savions, nous Sisteronnais en particulier qui connaissons tous nos concitoyens, que ce succès est dû bien moins à la discipline de parti dont ils se vantent qu'à une étonnante coalition d'ambitions déçues, de jalousies inavouées, de mécontentements et de rancunes personnelles. La Réaction la plus notoire voisine dans leur majorité avec le Socialisme le plus intransigeant. Il nous serait facile de citer des noms, mais nous le jugeons inutile, car ces noms voltigent sur toutes les lèvres. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que des coalitions semblables se produisent dans notre arrondissement où nous en avons vu bien d'autres.

La liste victorieuse était elle-même composée, comme on sait, d'éléments fort hétérogènes A côté de MM. Aillaud et Baron qui ont toujours soutenu une politique très avancée et combattu la Propriété, le Capitalisme et la Patrie, M. Henri Michel occupait dans cette liste une place en vue.

Or, pendant les neuf dernières années qu'il a passées au parlement comme sénateur, M. Henri Michel n'a cessé de pratiquer une politique identique à celle de MM Andrieux et Reynaud. Il a été un des plus fervents soutiens de M. Poincaré, de l'Union Sacrée et de la politique du Bloc National, faisant preuve en toute circonstance d'un patriotisme exalté allant jusqu'au chauvinisme. Les articles qu'il a écrits dans le *Petit Provençal* pendant la guerre sont encore présents à toutes les mémoires. Nul n'était plus *jusqu'au boutiste* que lui, et nous nous souvenons que cette attitude ne plaisait guère aux Bas-Alpins, à ceux surtout qui, luttant dans les tranchées et jugeant de près les fâcheux abus engendrés par la guerre, s'étonnaient de voir M. Henri Michel tenir un pareil langage et voter avec ceux que M. Baron et ses amis accusaient alors de prolonger volontairement les hostilités.

Nos adversaires sont donc mal fondés à nous reprocher d'avoir soutenu la politique du Bloc National. Ils l'ont soutenue comme nous en votant pour M. Henri Michel dont les déclarations présentes n'effacent ni les votes ni le passé.

Nous étions loin d'ailleurs d'approuver dans son intégralité la politique du Bloc National qui a commis des fautes et provoqué de légitimes mécontentements. Mais nous avons gardé malgré tout notre confiance dans les hommes de valeur qui représentaient notre département et que des nécessités de politique extérieure, le souci de maintenir le prestige de la France dans le monde, rangeaient aux côtés de M. Poincaré.

Nous pensions, et nous pensons encore, que la valeur personnelle, les services rendus, la sincérité des convictions sont à retenir dans le choix de nos représentants au parlement. Et, dans cet ordre d'idées nous nous étonnons que M. Reymond, le jeune conseiller général de Volonne, dont, bien qu'il soit un adversaire, nous apprécions les qualités d'activité et d'intelligence, qui, Bas-alpin lui aussi pouvait avoir un brillant avenir politique, n'ait pas occupé la place qui a été offerte à M. Aillaud par M. Baron dans un but d'intérêt personnel que tout le monde comprendra.

M. Aillaud dont la valeur contestable attendit le nombre des années n'a d'autre titre que celui d'être « un brave homme » C'est un de ces cultivateurs madrés qui déclarent en toute circonstance qu'ils font de la politique uniquement de *principes* sans jamais rien vouloir pour eux et qui tout de même un jour acceptent d'être maire, puis conseiller général, et enfin député. Si M. Baron a cru relever le prestige du département en imposant le citoyen Aillaud à sa coalition, il s'est lourdement trompé. Nous ne voyons pas comment la machine parlementaire pourrait fonctionner avec des moteurs de la force du maire de Villeneuve. Si ce dernier avait, comme on dit vulgairement, *su se connaître*, il aurait de lui-même décliné la proposition qui lui était faite, laissé aux plus capables de son parti le soin de compléter la liste et conservé sa situation de chef de parti honoré et de brave cultivateur.

Nous ne nous effarouchons pas de l'élection de M. Baron, spécialiste des Pétroles qui nous vient du Communisme dont il a été exclu et qui a commencé à faire route vers les partis modérés en tendant la main à l'opportuniste Henri Michel. Nous sommes convaincus que, comme ses illustres devanciers, Millerand, Briand et Viviani (lequel a oublié d'éteindre quelques étoiles au firmament) il ne s'arrêtera pas en si beau chemin, sans toutefois que nous entrevoyions pour lui d'aussi brillantes destinées.

Nous déplorons, quant à nous, que des hommes de la valeur de MM. Andrieux et Reynaud disparaissent de la scène politique du département.

Fidèles à nos amitiés, nous regrettons vivement la retraite momentanée de M. Raoul Anglès qui pendant dix ans a été pour l'arrondissement de Sisteron un représentant distingué, actif et dévoué.

Nous regrettons aussi que M. Jacques Stern n'ait pas eu le temps matériel de faire connaître aux électeurs sa haute valeur personnelle, sa simplicité de manières et son aimable courtoisie. Il eut été pour notre département un représentant apprécié qui aurait apporté à la solution des grands problèmes économiques et financiers de l'heure présente sa compétence indiscutée.

Au point de vue général, nous voyons sans déplaisir l'orientation politique nouvelle du pays, et, comme tous les bons républicains, nous serons heureux que des hommes de gouvernement tels que MM. Herriot, Briand et Painlevé dont nous avons maintes fois soutenu les opinions dans les colonnes de *Sisteron-Journal*, prennent en main la direction des affaires de la France en développant son prestige à l'extérieur tout en maintenant l'ordre et la paix à l'intérieur.

Pour conclure, disons qu'il est facile et même agréable d'être dans les partis d'opposition Les beaux rôles joués par MM. Baron et consorts sont donc terminés. Le nôtre commence. Nous verrons ces messieurs à l'œuvre et il nous appartiendra désormais de discuter et de juger avec sérénité les actes de leur vie politique.

* * *

Voici le résultat des élections du 11 mai 1924.

Inscrits, 29 128.
Votants, 23.416.
Suffrages exprimés, 22.986.
Majorité absolue, 11.709.
Quotient électoral, 7.806.
Trois députés à élire.

Sont élus :

Cartel des Gauches

Henri Michel, anc. sén.....12 141
Charles Baron, dép. sort. ...12 108
F. Aillaud, cons. gén..... .12 087

Sont battus :

Liste des Républicains de Gauche

Louis Andrieux, dép. sort...10.030
Paul Reynaud, dép. sort....10.299
Jacques Stern.....9.984

Liste d'Union Républicaine et socialiste

moyenne de voix obtenues : 575.
J. Jugy, E. Abos, A. Barielle.

En 1919 : 5 députés. — Inscrits : 31.393. Votants : 22.233. — Union Républicaine, (moyenne 4.740) 1 élu : M. Andrieux, — Union et concentration républicaine (moyenne 9.791), 3 élus : MM. Anglès, Honnorat et Reynaud. — Parti socialiste (moyenne 4,904) 1 élu : M. Baron. — Action républicaine de défense agricole (moyenne 4.526).

M. Honnorat, rép. ind. élu sénateur, non remplacé. M. Anglès, soc. ind. ne se représentait pas.

© VILLE DE SISTERON

Tirage de la Tombola

Ainsi que nous l'avons annoncé c'est demain soir à 9 heures à l'Eldorado qu'à lieu un grand bal organisé au profit du Comité des fêtes. A ce bal sera tiré la grande tombola dont les lots ont été longuement exposés dans le magasin de M. Bourgeon, et qui s'élèvent au nombre de 107. Le tirage des numéros alternera avec des séries de danses, ce moment d'arrêt permettra aux danseurs et danseuses de se reposer et de reprendre de plus belle en suite. Ce sera joindre l'utile à l'agréable, Quelques billets existent encore en magasin et sont à la disposition du public, il faut donc se hâter de s'en procurer.

Le prix d'entrée du bal est de 2 fr. et donne droit à un billet de la tombola. Le réputé orchestre du Baumax prêtera son concours.

VOICI LA LISTE DES LOTS :

1 Une salle à manger (valeur 1.500 frs) offerte par le Comité.
2 Une horloge de salon, offerte par le Comité.
3 Un service de table de 74 pièces, offert par le Comité.
4 Une superbe statuette biscuit, offerte par M. Jean Baume, bazar.
5 Une mallette voyage, offerte par M. Emile Gueyrard, mercier.
6 Une garniture seau et broc, offerte par M. Michel, fers en gros.
7 Un plateau métal argenté, offert par M. Imbert Florentin, bijoutier.
8 Un casaquin jersey soie, offert par M. Berger André, modes.
9 Une sellette noyer, offerte par M. Bourgeon, meubles.
10 Un imperméable gabardine, offert par M. Pascal, tailleur.
11 Une statuette biscuit, offerte par Mme Clergue, libraire.
12 Un fauteuil de jardin, offert par M. Pellegrin Emile, meubles.
13 Une vareuse, offerte par M. Colomb Raoul, tissus.
14 Un sucrier artistique, offert par M. Bernard, hôtel.
15 Un filtre café d'art, offert par M. Roux, quincailler.
16 Une douzaine serviettes nid abeilles, offerte par M. Albert Reynaud, tissus.
17 Un fruitier ciselé, offert par M. Bontoux, poteries.
18 Un casaquin tricot, offert par Mme Morère, lingerie.
19 Un balai O. Cédarr, offert par M. Pons, peintre.
20 Un fourneau à alcool, offert par M. Gachet, quincailler.
21 Une descente de lit, offerte par M. Richaud, tissus.
22 Un boa plumes d'autruche, offert par "Paris-Modes".
23 Une paire jambières cuir, offerte par M. Autran, chaussures.
24 Un cabaret métal argenté, offert par M. Imbert Florentin, bijoutier.
25 Une boîte savonnettes Gibbs, offerte par la maison Thibaud.
26 Un filtre à café et boîte à sel, offerts par M. Revest, quincailler.
27 Une combinaison, offerte par M. Vernet, tissus.
28 Une boîte confiserie, offerte par M. Bonnet Clovis, confiseur.
29 Une lampe de salon, offerte par M. Louis Turcan, quincailler.
30 Une paire pantoufles luxe, offerte par M. Julien, chaussures.
31 Une serviette cuir, offerte par M. Rebattu, mercier.
32 Un album carte postale, offert par M. Pascal Lieutier, imprimeur-libraire.
33 Un chemin de table brodé, offert par la Société Rouennaise
34 Un paletot enfant, offert par M. Honoré, tailleur.
35 Une paire chaussures baby, offerte par M. Martin, chaussures.
36 Un rasoir "Gilette", offert par M. Marcel Delaye, quincailler.
37 Une paire chaussures baby, offerte par M. Julien, chaussures.
38 Une robe enfant, offerte par Mlle Girard, modes.
39 Trois boîtes dentifrice Gibbs, offertes par la maison Thibaud.
40 Une chambre à air Bergougnan, offerte par M. Féraud, cycles.
41 Une paire pantoufles fantaisie, offerte par M. Martin, chaussures.
42 Une boîte crême dentifrice, offerte par la maison Piver.
43 Quatre boîtes purée de tomates, offertes par la maison Théophile Julien.
44 Deux bouteilles grand mousseux, offertes par M. Siard Marius, café.
45 Une boîte feuillettes dentifrice Gibbs, offerte par la maison Thibaud.
46 Trois "Véritables Sisteronnais", offerts par M. Brouchon, confiseur.
47 Deux bouteilles Cap Rossi, offertes par M. Michel Rulland spiritueux.
48 Une boîte savonnettes Gibbs, offerte par la maison Thibaud.
49 Cinq boîtes conserves assorties, offertes par la Société Moderne d'Alimentation.
50 Deux bouteilles Cap Corse, offertes par la maison A. Matteï.
51 Un saucisson, offert par M. Audibert, boucher.
52 Deux bouteilles Cap Rossi, offertes par M. Michel Rulland, spiritueux.
53 Quatre boîtes purée de tomates, offertes par la maison Théophile Julien.
54 Deux bouteilles sirop glacial offertes par maison Bernard d'Aix.
55 Un flacon pétrole Hahnn offert par M. Bœuf, pharmacien.
56 Trois boîtes conserves offertes par l'épicerie Imbert.
57 Deux bouteilles liqueurs offertes par M. Auguste Blachèrer
58 Quatre boîtes purée de tomates offertes par la maison Théophile Julien, Marseille.
59 Trois bouteilles Amer Picon offertes par la maison Picon.
60 100 kilogs charbon offerts par M. F. Nicolas, camionneur.
61 Huit feuillettes Mandarin offertes par la maison Cusenier.
62 Une boîte parfumerie assortie offerte par M. Petit coiffeur.
63 Un saucisson offert par M. Donzion boucher.
64 Une casquette offerte par la chapellerie Ripert.
65 Un kilog café offert par M. Gibert, confiseur.
66 Une corbeille pommes de terre offertes par M. Lagarde négociant.
67 Un porte-biscuit offert par M. Jean Amielh.
68 Une boîte parfumerie assortie offerte par M. Bernard, coiffeur.
69 Deux bouteilles liqueurs offertes par Mme Bonnet, vins.
70 Un saucisson offert par M. Courbon, boucher.
71 Deux bouteilles sirop Pardos offertes par la maison Pardos.
72 Une boîte feuillette dentifrice Gibbs offerte par la maison Thibaud.
73 Deux bouteilles grand mousseux offertes par M. Jean Rullan.
74 Une boîte biscuit offerte par M. Jean Amielh.
75 Douze feuillettes liqueurs assorties offertes par la maison Cusenier.
76 Deux bouteilles Amourette offertes par la maison Emile Paret, vins.
77 Une paire boules ferrées offerte par MM. Buès-Michel.
78 Trois bouteilles Velvet Rhum offertes par la maison Velvet.
79 Deux botes asperges d'Argenteuil offertes par M. Bernard, horticulteur.
80 Un saucisson offert par M. Richaud, boucher.
81 Une boîte biscuit offerte par M. Jean Amielh.
82 Une balle foin offerte par M. Bremond, négociant.
83 Deux bouteilles grand mousseux offertes par M. Ferron, restaurateur.
84 Un saucisson offert par M. Meysson boucher,
85 Cinq boîtes conserves assorties offertes par la Société Moderne d'Alimentation.
86 Un portefeuille cuir offert par M. Amayenc, tabacs.
87 Deux bouteilles liqueur offertes par la maison Sermet.
88 Une pipe bruyère offerte par M. Thélène, tabacs.
89 Une bouteille vieux marc offerte par M. Honnorat, distillateur.
90 Un béguin offert par Mme Paul, modiste.
91 Une bouteille Massillette offerte par M. Jourdan, Grand Casino.
92 Un flacon parfumerie offert par M. Maurel, coiffeur.
93 Trois boîtes confiture orange offertes par la maison Picon.
94 Deux bouteilles liqueur offertes par Mme A. Nicolas, café.
95 Douze tortillons, douze brioches offerts par la boulangerie Siard.
96 Un flacon Eau de Cologne offert par l'épicerie-droguerie Durbec.
97 Une lampe à essence offerte par M. Clément, antiquités.
98 Un flacon Eau de Cologne offert par l'épicerie Audibert.
99 Une bouteille Crême de Mandarine offerte par le Café du Cours
100 Une bouteille élixir du Luberon offerte par M. Jean Galvez, café.
101 Un flacon extrait de lavande offert par M. Honnorat, distillateur.
102 Un flacon parfumerie offert par M. Fine, coiffeur.
103 Une statuette Charlot offerte par M. Giraud, parfumeur.
104 Une bouteille Vve Ambal grand mousseux offerte par M. Jean Galvez, café.
105 Un vase de nuit offert par l'épicerie Audibert.
106 Une bouteille Anis offerte par la maison Mathias de Gap.
107 Une gravure offerte par M. Truc, instituteur.

Le liste des numéros gagnants sera affichée lundi à la vitrine de notre magasin de librairie et publiée dans *Sisteron-Journal* du 24 courant.

Souvenirs Rétrospectifs

Au moment où la période électorale vient de se terminer, il est curieux de rappeler que de récents débats devant le tribunal civil de Nice évoquent la mémoire d'un personnage assez connu avant la guerre et qui fut quelque temps candidat à Sisteron, en 1910.

Jean Barès — rien du nationaliste, disait-il — en espagnol Juan S. Barès, originaire des environs de Toulouse et parti tout jeune en Argentine, finit par y posséder d'immenses *estancias*, pleines de blé, moutons et bœufs Il consacra en grande partie ses immenses revenus à réformer — d'ailleurs pas très logiquement — l'orthographe française qui en aurait grand besoin ; et, toutes les semaines, les instituteurs français recevaient un exemplaire d'un journal bien rempli et écrit suivant son système : *Le Réformiste*.

En espagnol comme en français d'ailleurs, J. Barès publia de nombreux ouvrages d'éducation, d'histoire, de philosophie et notamment sur l'amélioration de la culture et de l'élevage en Argentine ; ses idées étaient ordinairement le fruit de sa propre expérience et de ses observations et leur mise en pratique aurait été fort utile. Barès était aussi poète et telle de ses odes, par exemple : "L'hymne d'un Pampéen à Apollon" ne manquaient pas de souffle, quelque bizarre que parut l'écriture. En religion, Barès était plutôt polythéiste que panthéiste.

Hubbard ayant abandonné Sisteron, Barès voulut le remplacer et au Casino de notre ville, une conférence contradictoire avec Yves Guyot, auquel il reprochait, textes en mains, des théories économiques contraires aux agriculteurs Guyot riposta en citant les extraits les plus drôles de ses livres, — notamment un système de métro, qui, dans un très lointain avenir, permettrait d'aller en été, se rafraichir aux pôles. Il y avait, dans ce projet, de nombreuses stations : « Est-ce pour les ours blancs, Monsieur ? » lui demandait ironiquement le grand économiste.

Barès ne fut pas content et ce fut Joly qui passa...

L'année dernière, Barès, qui devait approcher de 80 ans, malade et couché dans une villa de Nice, eut la force de prendre un fusil qu'il tenait caché et de tuer un courtier d'immeubles qu'il accusait de l'avoir trompé ou dépouillé. Il mourut délirant son procès ; mais la veuve du courtier et ses enfants viennent d'obtenir au civil, si nous en croyons le *Petit Marseillais*, une somme de plus d'un million que devra payer la veuve de celui qui fut pendant quelque temps candidat lui aussi dans les Basses-Alpes.

Le Ministère de demain

M. Poincaré vient de faire part au Président de la République de son intention de lui remettre la démission collective du Cabinet, le 1er juin, jour de la réunion des Chambres.

Il est de tradition parlementaire qu'après chaque renouvellement de la Chambre des Députés, le chef du gouvernement se pré-

© VILLE DE SISTERON

démissionne. Ce n'est en général qu'une formalité ; le président du Conseil démissionnaire est chargé de reformer le nouveau Cabinet qui, en fait, demeure le même, lorsque la consultation électorale n'a pas apporté de modification profonde dans les directives politiques du Parlement.

La hâte qu'a mise M. Poincaré à réunir ses ministres et à informer M. Millerand de la démission prochaine du Cabinet prend une autre signification. Le respect de la tradition parlementaire n'est pas aujourd'hui l'unique raison qui motive le geste du président du Conseil.

Dans la consultation de dimanche, le peuple de France a nettement signifié son désir de revenir à une politique de gauche.

Le résultat du scrutin du 11 mai — qui eût été plus grandiose encore sans la dissidence de quelques républicains indisciplinés, qui se parent aujourd'hui des lauriers de la victoire — c'est la condamnation de la politique opposée à celle de nos alliés, de la politique d'inquisition fiscale, de la politique du double décime et des décrets-lois.

Devant la Chambre nouvelle, émanation récente de la volonté populaire, nettement orientée à gauche, vers une politique de réformes et de réalisations sociales, la présence de M. Poincaré à la tête du gouvernement devient impossible.

La retraite du Cabinet doit dont être considérée comme définitive.

C'est la question du ministère de demain qui dès aujourd'hui est posée. — R. M.

(Du *Petit Provençal*)

Chronique Locale

SISTERON

Avis. — Les fournisseurs du Comité des Fêtes de Printemps sont priés de remettre leur note sans retard au président du Comité avant le dimanche 25 mai. Passé ce délai aucune note ne sera prise en considération.

= =

La JOURNÉE du VOTE

Dans l'arrondissement, comme à Sisteron, la journée des élections s'est écoulée dans le plus grand calme et nulle part il n'y eut d'incidents.

Dès l'ouverture du scrutin, les gens de la campagne, que leurs travaux appelaient de bonne heure, allèrent voter. Dans le courant de la matinée on pouvait remarquer sur la place de l'Eglise et à la rue de Provence de nombreux groupes. Chaque partenaire exposait les chances de succès ou d'insuccès des candidats.

Notons que sur 1000 électeurs que comprend la commune de Sisteron, cette année 818 citoyens ont voté avec un ensemble parfait. Jamais on avait vu pareil acharnement et l'on devinait que la bataille décisive allait s'engager. Mais de la masse des électeurs qu'ils aient voté bleu, blanc ou rouge un seul sentiment unanime se dégage : l'espérance qu'aux élections prochaines le mode de scrutin actuel aura vécu Ses complications, ses incohérences, qui réunissent les défauts du système majoritaire à ceux de la proportionnelle sans avoir aucune des qualités qui attirent à l'un ou à l'autre d'enthousiastes partisans lui valent une condamnation sans appel.

Le soir au dépouillement, un calme religieux — si nous pouvons nous exprimer ainsi — permit aux scrutateurs d'accomplir leur tache avec facilité, et c'est encore dans le calme que M. Paret, maire, annonce à haute voix le résultat du dépouillement et prononce la clôture du scrutin au cri de vive la République.

Nous félicitons vainqueurs et vaincus d'avoir su respecter la liberté d'opinions en pareille circonstance Ce fut un réel plaisir de voir à la sortie de la mairie des électeurs aller à l'apéritif alors qu'un simple délit d'opinion les séparait quelques minutes avant le scrutin.

Ainsi finit une période qui semblait s'agiter ces derniers jours et dont l'acuité paraissait vouloir creuser un fossé entre amis.

—o—

SISTERON-VÉLO

Les sociétaires qui désirent suivre un entraînement en vue de prendre le départ dans une des courses à pied organisée à l'occasion de la Pentecôte, sont priés de se rassembler tous les jeudis à 21 heures au siège de la société.

Demain au train de 6 h, départ des délégations de tireurs pour Digne. Les personnes désireuses de se joindre à la délégation sont priées de se faire inscrire.

Classement des chevaux et voitures. — Les propriétaires de chevaux, juments, mules et mulets et de voitures sont informés que le classement aura lieu le mardi 3 Juin sur la place de l'Eglise de la façon suivante : à 8 h. matin, lettres A. à G. et à 2 h. du soir de la lettre H à Z.

Les propriétaires qui auraient omis de faire leur déclaration à la fin décembre dernier sont invités à la faire au secrétariat de la mairie avant le 31 mai, dernier délai.

Boule Sisteronnaise

Demain dimanche, cette société organise pour ses membres un grand concours de boules à la mêlée. Les mises sont fixées à 2 fr. par joueur.

Le tirage au sort aura lieu à 13 h au café Siard. Lancement du but à 14 heures très précises.

***

Les membres de la Société qui n'ont pas leur carte sont priés de la retirer au plutôt, afin de pouvoir participer au concours.

PAPIER VER-A-SOIE et Thermomètres en vente à l'imprimerie-librairie Pascal LIEUTIER, 25, Rue Droite.

ON DEMANDE un apprenti Confiseur - Pâtissier, Maison Brouchon, Sisteron.

SAINFOIN A VENDRE par lot ou totalité. S'adresser à M. OLIVIER à l'Adrech.

PHOTOGRAPHIE AGRANDISSEMENTS

M. REYBAUD, photographe à Digne, opère à SISTERON (librairie Clergue) tous les jours de foire.

ETAT-CIVIL

du 10 au 16 Mai 1924

NAISSANCES

MARIAGES

Décès

Jules Sigaud, 79 ans, hôpital.

Jean-Grégoire Serra, 5 mois (gendarmerie)

A Vendre un **chauffe-bain** état de neuf S'adresser au bureau du journal.

—o—

On Demande **dame** ou **demoiselle** connaissant la *mode* et *la confection* pour gérer le magasin **Paris-Modes** traverse de la Place à Sisteron.

S'adresser à M. GAGE, Digne.

—o—

A Vendre **CAMIONNETTE** Fiat, en parfait état de marche, type 15 ter, et un **CAMION** Pierce Arow, 2 tonnes S'adresser garage LAMBERT et MILLON à Sisteron.

PLUS de TACHES d'encre
PLUS de SURCHARGES
PLUS de RATURES
en employant

LE CORRECTOR

qui ne jaunit ni n'abime le papier.

Indispensable dans tous les bureaux.

Le CORRECTOR est en vente à l'Imprimerie-librairie P. LIEUTIER, rue Droite, Sisteron.

Un remède bon marché

Asthmatiques qui souffrez toujours, essayez la Poudre Louis Legras, dont l'efficacité est attestée par des milliers de malades reconnaissants. Cette merveilleuse Poudre calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'emphysème, d'essoufflement, de toux de vieilles bronchites Son prix est à la portée des bourses les plus modestes. — Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, à Paris.

K. C Seine 65453

P.-L.-M. — *Circuit de la Bourgogne.* — La Compagnie P.-L.-M. vient de créer un nouveau Service Automobile d'Excursions ; le Circuit de la Bourgogne qui fonctionnera les jeudi et dimanche du 3 Juillet au 7 Septembre, en passant par Fixin, Gevrey-Chambertin, Vougeot, Nuits-Saint-Georges, Beaune, Château neuf, Pouilly-en-Auxois (arrêt pour déjeuner), le Puits XV, Val Suzon et la Fontaine de Jouvence.

Les voitures assurant le Service partiront de la gare de Dijon à 8 h., pour y revenir à 17 h. 15, donnant ainsi aux voyageurs la correspondance avec le train express N° 102 pour Paris départ 18 h. 35. Prix du Circuit : 45 francs.

Première Publication

Suivant acte reçu par Mes **Barillot** et **Dubost**, notaires à Paris, le trois mai mil-neuf-cent-vingt-quatre portant cette mention : "Enregistré à **Paris** (quatrième notaires) le sept mai mil-neuf-cent vingt-quatre, volume 735, folio 84, case 35 — reçu 183.069 frs 70 (signé) **Joffre**", la Société Anonyme dite *Papeteries Valdor*, au capital de 5 millions de francs dont le siège est à **Paris**, rue de Provence, numéro 48, a vendu à la Société Anonyme dite *Société Nouvelle du Valdor*, au capital de 12 millions de francs, dont le siège est à **Paris**, boulevard Haussmann, numéro 96 bis, l'établissement industriel et commercial de fabrication et vente de papiers à cigarettes et de tous papiers, cartons ou dérivés, ainsi que de tout ce qui sert à la fabrication des papiers et à la consommation des tabacs, exploité par la Société venderesse à **Paris**, rue de Provence, numéro 48, avec usines à **Vaucluse** et par extension à **Lagnes** (Vaucluse) et à **Sisteron** (Basses-Alpes), comprenant la clientèle et l'achalandage y attachés, le nom commercial et les marques de fabrique de la Société venderesse, ainsi que les marchandises et divers objets à reprendre à dire d'experts.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er juillet 1924.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à **Paris**, rue La Boëtie, N° 50, en l'étude de Me **Barillot**, notaire, ou domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la seconde publication.

Pour première publication :
René BARILLOT.

Etude de Me Guillaume BUES
notaire à **Siteron** (B.-A)
Successeur de Me BOPEL

Adjudication

Le **Samedi 31 Mai** mil-neuf-cent-vingt-quatre, à **14** heures, rue de Provence, numéro 12, il sera procédé par le ministère de Me **Buès**, notaire à Sisteron, à la vente aux enchères :

1. - D'un fonds de Commerce de vente de lingerie et confections

Les éléments constitutifs de ce fonds de commerce seront exposés aux enchères comme suit, savoir :

a) L'enseigne et le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, ainsi que le droit à la jouissance des locaux où il est exploité, jusqu'à Pâques mil-neuf-cent-vingt-neuf, sur la mise à prix de **trois cents** francs, ci **300 frs**

b) Le matériel comprenant un comptoir, une grande armoire vitrine, chaises, table, sur des mises à prix constituant un total de **deux cent dix** francs, ci **210 frs**

c) Les marchandises en magasin, sur des mises à prix constituant un total de **mille huit cent deux** francs, ci **1.802 frs**

2. - D'un Mobilier

comprenant deux lits garnis, une commode, une table de nuit, chaises, glaces, etc, etc..

Le tout dépend de la succession, acceptée sous bénéfice d'inventaire, de Madame Marguerite **Michel**, veuve Guillaume **Marcillon** dite "**Nine**", demeurant de son vivant à Sisteron, y décédée le dix-neuf mars mil-neuf-cent-vingt-quatre.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Buès**, notaire ou à Me **Bertrand**, huissier à Sisteron.

BUES, notaire.

HUILE d'OLIVE pure de pays S'adresser à M. **Roux** Séraphin, propriétaire-récoltant à Volonne (B-A campagne du Vançon.

Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

LOCATION D'AUTOMOBILES

Garage BUES,

SISTERON — **Téléphone 18.**

R. C. Sisteron N° 82.

En vente à la librairie LIEUTIER

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron chez Mme Suzanne Lieutard ; et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille, chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

R. C. Sisteron 667.

VENTE ET RÉPARATIONS

Lincoln *Ford* Fordson

VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

Agent pour la Région :

Francis JOURDAN

***Garage Moderne* - SISTERON**

R. C. Sisteron 602

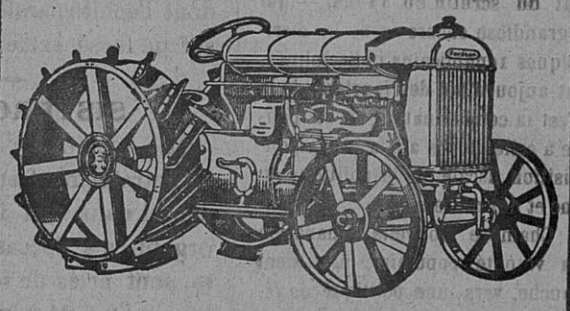

PRIX 12.950 fr.

PRIS A BORDEAUX

Le TRACTEUR FORDSON est construit pour fournir un dur travail de tous les instants. Chacun de ses organes a une réserve de puissance. Avant d'être lancé sur le marché il a été essayé pour chaque travail de ferme et dans toutes les conditions possibles. Il a été expérimenté par des milliers d'agriculteurs pendant les cinq dernières années et a toujours prouvé ce que nous avançons

Le FORDSON est simple de construction, d'un contrôle et d'un maniement extrêmement faciles.

Pouvons-nous faire une démonstration dans votre ferme ?

FAITES UNE DEMANDE A L'AGENT

BRONCHITES

Crises d'Asthme et d'Emphysème, Laryngites, Maux de Gorge, Rhumes, Coryzas aigu et chronique **GUERIS** par les **PASTILLES** comprimées **DUPEYROUX**, *Mr Gustave DE LAFONTENELLE, à Sandillon (Loiret)*, atteint en décembre 1919 de laryngite, souffrait de picotements dans la gorge qui provoquaient une toux pénible et de crises d'oppression qui l'obligeaient à rester assis une grande partie de la nuit. Sa voix était enrouée, souvent éteinte. Amélioré en quelques jours, guéri en quelques semaines (attest. du 7 juillet 1922, confirmée le 16 janvier 1923. *Mr FABRE ARTHENON, à Bourgnounac-Mirandol (Tarn)*, guéri en quelques semaines d'un rhume de cerveau chronique dont il souffrait depuis un an (att. du 3 février 1922, confirmée le 23 janvier 1923). *Mme CULNAERT-DELBAREZ*, couturière à *Nouvelle-Eglise, par Audruicq (Pas-de-Calais)*, souffrait depuis décembre 1918, d'une pharyngite avec brûlures au palais et dans l'arrière-gorge qui l'empêchaient de dormir. Elle fut instantanément soulagée par les **Pastilles Dupeyroux**, puis définitivement guérie malgré plusieurs rechutes successives (attest. de décembre 1919, confirmée le 1er février 1923). *Mme Solange SOURDIN, à Lorges (Allier)*, prenait grippes sur grippes et souffrait d'une toux très pénible. Les **Pastilles Dupeyroux** la guérirent en quelques semaines (attest. du 18 décembre 1922). *Mme Hte BLANCHET, rue Campagès, à Avignon (Vaucluse)*, souffrait depuis six ans de quintes de toux opiniâtres et était essoufflée au moindre effort. Elle se trouva soulagée à la 4e boîte et fut guérie en un an (attest. du 25 janvier 1923). *Mr Faustin MICHAUD, aux Rosiers-Saint-Estèphe par Rouillet (Charente)* était atteint d'une toux violente et rebelle suivie de crachats, depuis 1913. Les **Pastilles Dupeyroux** le guérirent en quelques mois (attest. du 20 mars 1923). - Les **Pastilles Dupeyroux** garanties sans narcotiques, sans colorants toxiques, sans gélatine infectieuse, sans saccharine, sont expédiées franco à domicile contre 3 francs en mandat-carte par le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, qui envoie gratis et franco sur demande son *Etude* sur les Infections par les voies Respiratoires et son Questionnaire pour *Consultations gratuites* par correspondance. Consultations tous les jours non fériés, 5, Square de Messine, Paris, de 10 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h. (R. C. Seine 32746).

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX
Documentation la plus complète et la plus variée

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 20 cent.

Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements...	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
	18 frs	34 frs	65 frs

Spécimen franco sur demande. - *En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des* **Primes gratuites** *fort intéressantes.*

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

EXCELSIOR-DIMANCHE

Magazine illustré en couleurs 16 pages ..... 25 cent.

Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRÉ	SIX MOIS	UN AN
France, Colonies et Régions occupées.	6.50	12 frs
Belgique et Luxembourg	7.50	14 frs
Etranger	13 frs	25 frs

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | **OUTILLAGE MODERNE**

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,

SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

R. C. Sisteron 672

Imprimerie - Papeterie - Librairie - Maroquinerie

Pascal LIEUTIER, 25 rue Droite - SISTERON

R. C. Sisteron 117.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON